

PLAN D' ACTIONS CONSEILS



PÉNALITÉS LOGISTIQUES ET CONTRATS 2023

(NOUVEAU PROGRAMME 2023)

ARKOSE
CONSULTING

31 JANVIER 2023

LAETITIA LEMMOUCHI-MAIRE
& OLIVIER LAURIOL



Via Teams

Programme de la matinée

9h00 – 9h30 : Introduction / Tour de table

Une nouvelle réglementation applicable depuis plus de 15 mois...

9h30 – 10h15 : Rappel des nouvelles dispositions légales

**10h15– 12h15 : Le traitement des pénalités dans les contrats 2023 :
identification des pièges rédactionnels**

- CQL 2023 Galec
- Annexe V 2023 Auchan
- CGAA 2023 Carrefour

Comment répondre aux enseignes ?

- Quels avenants proposer ?
- Quelles négociations mener ?
- Quelles actions mettre en œuvre pour faire vivre efficacement la loi ?

12h30 – 12h45 : Conclusion / Transmission outils pratiques pour actions

POURQUOI UN PAC ?

Parce que vous avez besoin de synthèses opérationnelles à exploiter facilement pour vos négociations,

Parce que vous devez anticiper pour vendre car la Loi a toujours un temps de retard par rapport aux exigences du business,

Parce que les négociations sont toujours plus difficiles quand il y a un défaut d'information...



450€ HT, non éligible à une prise en charge OPCO

POUR VOUS INSCRIRE, MERCI D'ENVOYER UN MAIL AVEC VOS COORDONNÉES (NOM, PRÉNOM, FONCTION ET MAIL) À LUDIVINE LEFRANCOIS - LUDIVINE@LASOLUTIONAVOCATS.COM